

2.2 Organiser l'accueil des stagiaires dans le milieu d'accueil

Pourquoi ?

Trouver sa place dans une équipe que l'on ne connaît pas ne va pas de soi. Cela exige du/de la stagiaire un effort particulier attendu des écoles, mais cela engage aussi la responsabilité de l'équipe et du tuteur (de la tutrice) qui ont accepté de l'accueillir. Le premier contact avec le/la stagiaire permet d'anticiper plus facilement les manières de démarrer le stage.

Comment ?


Les professeurs demandent souvent à leurs élèves de prendre un contact préliminaire avec le lieu de stage, dans une démarche active et professionnelle, par téléphone, par une visite sur rendez-vous, voire par une période « découverte ». Selon les formules, le/la stagiaire peut non seulement obtenir les informations utiles au déroulement de son stage (coordonnées, horaires, etc.), mais aussi se construire une représentation plus concrète du milieu d'accueil, voire établir un premier contact avec les professionnel-le-s et même définir ensemble les attentes réciproques dans le cadre prédéfini par son école en concertation avec le milieu d'accueil. Une telle préparation facilite le démarrage effectif du stage par l'impression de ne plus être dans l'inconnu, la concrétisation du projet de stage, l'anticipation de certaines attentes, etc.

Quoi?

Des étapes essentielles sont à prévoir :

- ▶ accompagner les premiers contacts (voir Fiche 6),
- ▶ prévoir une personne tutrice de référence (voir Fiche 7),
- ▶ annoncer la venue des stagiaires à toutes les personnes concernées (voir Fiche 8),
- ▶ favoriser la familiarisation avec les lieux et les personnes (voir Fiche 9),
- ▶ assurer la présentation du projet d'accueil (voir Fiche 10).

Témoignages GT ONE Lux :

 Des professionnelles attirent l'*«attention sur les difficultés rencontrées par certaines équipes quand l'élève arrive dans le milieu d'accueil avec des a priori liés à l'avis de stagiaires précédentes.»* L'élève n'arrive pas nécessairement neutre...

Un professeur témoigne d'une expérience où elle avait montré à la stagiaire, avant son stage, des photos du MA ... Ceci montre l'importance de mettre en place des conditions pour une collaboration constructive et formative...

▶▶ À RÉFLÉCHIR !

Une des conditions d'accès à la formation de puériculteur/-trice est d'avoir 16 ans. Pour un-e jeune, se lancer dans un parcours professionnel est loin d'être évident, d'autant que bon nombre d'entre eux/elles sont en recherche identitaire.

De nombreux/-ses stagiaires auxiliaires de l'enfance s'engagent dans la formation après un parcours personnel et professionnel particulier et sans nécessairement bien mesurer la complexité des exigences du métier.

Qu'en est-il des animateurs et des éducateurs ?

Il est nécessaire de créer un espace où ils/elles peuvent poser les questions qui les préoccupent.

La manière dont ils/elles se sentent accueilli-e-il/elles dans le milieu professionnel revêt toute son importance.